

Manuel VALLS
Député de l'Essonne
Maire d'Evry

Discours PPL diversité – 1^{er} décembre 2005

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Chers Collègues,

Après un automne qui a vu les quartiers populaires touchés de plein fouet par la violence, manifestation terrible de l'état de notre contrat social, nouvelle marque du désenchantement qui affecte la France, nous devons tirer avec lucidité les conséquences de cette crise.

Nous ne pouvons pas y voir un sous-événement, un accident de parcours, à oublier le plus vite possible. Non, **c'est bien la preuve que la ségrégation sociale, territoriale et ethnique qui mine notre pays, notre pacte républicain, depuis plus de trente ans, va en s'approfondissant.**

L'ascenseur social est bloqué et l'école est au cœur du problème.

L'école était le grand projet de la République Française, elle le reste, mais elle est aussi, maintenant, l'outil de la stagnation sociale, de la reproduction des inégalités, quand ce n'est pas du clonage et du renforcement du déterminisme social.

Considérons les faits : et je cite M. Gilles de Robien, qui, lors d'un discours prononcé à Amiens le 21 octobre dernier, rappelait que « **seuls 30% des enfants d'ouvriers accèdent à l'enseignement supérieur, contre près de 80% pour les enfants de cadres. Et dans les classes préparatoires aux grandes écoles, les étudiants issus de milieux modestes représentent à peine 15% des effectifs. Ce sont des chiffres inquiétants** ».

La construction statistique française ne permet pas de faire un bilan pour les chômeurs, les précaires. Une chose est sûre, les éléments qui nous en parviendraient seraient encore plus dramatiques. Les études supérieures sont moins accessibles et pour ceux qui y accèdent les filières d'excellence sont très souvent fermées.

L'ampleur de ces inégalités est un véritable mal français, elles révèlent **un système malthusien et sclérosé.**

Notre démarche, chers collègues, à travers cette proposition de loi, s'appuie bien évidemment sur l'expérience réussie des conventions Sciences Po – ZEP initiées par Richard Descoings. Que se passe-t-il à Sciences Po ? Les conventions permettent de préparer des lycéens à l'entrée en première année dans des lycées réputés difficiles. Et ça marche !

Cette préparation crée dans les établissements des dynamiques pédagogiques qui tirent vers le haut. Les élèves qui sont admis à Sciences Po réussissent aussi bien que ceux entrés par la voie classique. Ecoutez le témoignage de Nadia Tounée, ex-lycéenne aux Ulis, en 2^{ème} année à Sciences Po : *« Dès la seconde, une professeur m'en avait parlé »* confie-t-elle. *« Je ne connaissais pas Sciences Po. L'idée a fait son chemin. Il suffit de travailler et d'être motivé. L'an prochain, j'envisage de partir aux Etats-Unis. Je suis fière d'en être arrivée là. Ce n'est pas parce qu'on vient des quartiers difficiles qu'on doit rester en bas de l'échelle. Sciences Po contribue à cela. C'est un grand pas. A force, cela permettra d'avoir une image plus réaliste de la France. Mais d'autres écoles doivent s'y mettre »*.

En effet, les établissements conventionnés avec des Grandes écoles, que ce soit via l'IEP de Paris ou l'ESSEC (qui a mis en place le programme « Pourquoi pas moi » qui vise à accompagner les lycéens de la seconde à la terminale, à travers des actions qui complètent et élargissent l'horizon du lycée) sont seulement environ **40 pour 1500 lycées au plan national**. Introduire de la diversité à dose homéopathique dans les grandes écoles, tout en continuant à tenir une grande majorité à l'écart de ces procédures spécifiques d'accès, risque de créer de *« la discrimination dans la discrimination »*. Que dit-on aux élèves qui ne sont pas dans les zones éligibles aux conventions ZEP ou éloignés des grandes écoles qui pratiqueront le système de tutorat initié par l'ESSEC ? Ces initiatives, louables, s'apparentent davantage à des opérations de sauvetage des meilleurs élèves de quelques lycées qu'à une réelle et vaste politique de l'égalité des chances.

Nous voulons donc étendre ce qui marche à l'ensemble du territoire pour donner un moteur à la nécessaire ambition éducative qui doit animer tout gouvernement de la République.

Ainsi, avec cette proposition de loi, nous nous inscrivons dans une démarche universelle et pragmatique. Les meilleurs élèves de chaque lycée, quelque soit leur lieu de résidence, Pointe-à-Pitre, Limoges, Mulhouse, Aubervilliers, seront mécaniquement orientés en classes

préparatoires, dans les IEP ou à Dauphine en fonction de leurs résultats au baccalauréat.

Les conditions pratiques de cette orientation seront ensuite définies en intégrant les vœux de ces élèves en terme d'orientation, de situation géographique et **de telle sorte que la mixité des différentes voies soit assurée.**

Contrairement à ce qu'écrit M. Nicolas Sarkozy ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire dans un article récent du Figaro, il ne s'agit pas de «*réserver dans les classes préparatoires aux grandes écoles quelques places aux meilleurs élèves des ZEP*», mais de déclencher au moyen d'une règle égale pour tous et basée sur le mérite et non sur la compassion, **un véritable brassage de population.**

Les meilleurs 6% de chaque lycée, voilà un horizon motivant dès l'année 2006-2007. Les premiers bénéficiaires du dispositif seront des exemples qui inspireront les générations qui les suivront. Savoir que dans son quartier, sa commune, son village, un jeune a intégré une grande école suscite des vocations ! Oui, il s'agit de faire émerger, à relativement court terme, dans la haute fonction publique, parmi les cadres dirigeants des entreprises, les scientifiques, les journalistes, les magistrats... des diplômés issus de tous les milieux et de tous les quartiers et **ce en vertu de leur seul mérite !**

Dans l'article 4, nous insistons sur l'importance de créer un système de bourse complémentaire pour les bénéficiaires du dispositif. Ceux des élèves qui seront retenus et qui étaient déjà boursiers devront donc avoir un complément pour faire face aux exigences des prépas en terme de logement, de matériel et d'investissement.

Par ailleurs, et parce que nous sommes résolument dans une démarche efficace, nous souhaitons qu'une **évaluation annuelle** soit réalisée pour juger de la pertinence du dispositif, des affectations et réfléchir à son évolution.

Certains objecteront que l'esprit de cette PPL pourrait s'évanouir dans le choc de la pratique. Nous ne le croyons pas mais nous pensons qu'il est nécessaire de faire le bilan.

Que pourrait-il se passer à partir de ce dispositif ?

1. Certains pourraient décider d'envoyer leurs enfants dans les établissements dans lesquels il serait le plus facile d'accéder au sésame de la prépa. Alors, très bien ! **Voilà une chance de recréer de la mixité dans nos établissements ce qui est l'autre voie privilégiée de régénération de l'égalité des chances dans notre pays.**

2. Ensuite, certains reprocheront à cette PPL de créer des mécanismes altérant la sélection au mérite pur, de créer un nivellement par le bas. Je ne le crois pas. D'abord, **50% des places seront encore attribuées selon le mode traditionnel qui, je le rappelle date du 17^{ème} siècle.** Ensuite, il est plus méritoire d'obtenir une mention assez bien en ayant suivi sa scolarité aux Tarterêts à Corbeil-Essonnes ou à Gap que d'avoir une mention bien en ayant bénéficié des structures d'Henri 4. Les résultats de l'introduction des conventions ZEP à l'IEP de Paris le démontrent. L'accompagnement dès la seconde le permet et nous le proposons dans l'article 5 ; le lycée Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes, dernier signataire d'une convention avec Sciences-Po le lance avec succès. Sa proviseure, **Madame Geneviève PINIAU** me parle souvent des effets positifs nés d'un tel partenariat. Je profite de ce débat pour saluer le travail formidable des proviseurs et des enseignants. Ils perçoivent eux la complexité des situations. Ainsi, Madame Ghislaine Hudson, proviseure du lycée de Dammarie-lès-Lys questionnée sur l'ouverture des élites dit : **« Le problème de la « masse » c'est que quand elle se trouve en situation d'échec social, elle n'a pas d'espérance. Elle va mesurer son avenir à l'échelle de ce qu'elle connaît. Chaque fois que l'on sort de sa difficulté territoriale et sociale un jeune de banlieue, on donne un espoir à tous ceux qui sont derrière. Mais en France, on a peur du risque. »**

Je tiens à attirer votre attention sur un point : ce mécanisme d'automatisme existe dans plusieurs Etats des Etats-Unis – la Floride, la Californie, le Texas - pour contrer les effets pervers justement de la discrimination positive, l'« affirmative action » sur critères ethniques et de promouvoir la justice sociale et territoriale pour l'entrée dans l'enseignement supérieur. La discrimination positive sur bases ethniques ou religieuses n'est pas efficace dans la durée. Elle se reproduit elle aussi. Une aristocratie noire aux Etats-Unis, une aristocratie intouchable en Inde ont vu le jour. Elles s'accaparent des quotas qui ne veulent plus rien dire.

Le nouveau système est un véritable succès, une voie de démocratisation efficace et juste de l'accès normalement très sélectif à l'enseignement supérieur américain.

L'introduction en France de ces mécanismes comme le démontre **Patrick WEIL dans son livre, La République et sa diversité**, serait le meilleur service à rendre à l'ascenseur social. Il existe en effet en France, une frustration, un plafond dans les quartiers populaires mais pas seulement. Ce sentiment de la limitation étreint aussi la France rurale, la France périurbaine, la France d'outre-mer, certaines catégories de la classe moyenne.

Orienter d'office dans des voies d'excellence, gommer les effets de l'asymétrie d'information, montrer que les ambitions sont légitimes, que l'effort est récompensé, voilà une chance pour notre pays, embourbé dans la crise de sens et dans le doute.

Bien sûr, nous ne renonçons pas, bien au contraire, à **réformer l'école de la maternelle au doctorat**, à promouvoir l'égalité réelle des chances, à mettre le paquet sur les ZEP, à insister sur le soutien individualisé permettant de lutter en profondeur contre les lacunes et les retards, à valoriser le travail des enseignants.

Plutôt que de demander leur « dépôt de bilan » ou de procéder à un saupoudrage comme s'apprête à l'annoncer le gouvernement aujourd'hui alors même que l'étude de Thomas Piketty montre que l'Etat ne dépense que 7% de plus dans les ZEP, c'est bien un effort considérable qui est nécessaire.

Mais, croyez-moi si les ZEP n'étaient pas là, la situation serait encore plus dramatique.

Nous ne renonçons pas non plus à faire de l'Université française une voie d'excellence. Face au chômage de masse, aux mutations créées par la mondialisation, une révolution éducative doit être conduite dans ce pays. Elle n'est d'ailleurs pas qu'une question de moyens.

J'en suis convaincu, nous devons avoir une démarche pragmatique : ouvrir les classes préparatoires et les grandes écoles aujourd'hui, c'est réactiver l'ascenseur social et diversifier les élites de demain.

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Face à la crise de notre pacte républicain, certains proposeront un saupoudrage, s'auto-exalteront par la parole, feront l'exégèse de leur bilan, mais refuseront de rompre avec les mécanismes qui engendrent la sclérose de la société française.

Le Groupe Socialiste, lui, a décidé de faire le choix du volontarisme. Cette proposition de loi que vous rejetterez sans doute est cependant un acte de gouvernement, l'acte d'un gouvernement à venir.

La problématique est claire. Ou, la République s'ouvre, fait le choix de tendre la main, regarde lucidement ses zones d'ombre, ou le communautarisme, le repli, le rejet, tous les extrémismes politiques, religieux, sociaux ravageront ce qui reste de notre pacte républicain.

Regardons-nous, il y a urgence. Le matin, dans cette Assemblée, une armée d'agents d'entretien, tous ou presque de couleur viennent pour nettoyer les bureaux de députés presque tous blancs. Que proposons-nous à leurs enfants ? Combien de temps un tel contraste entre l'obscurité du matin et la lumière de la journée pourra être toléré ?

Combien de familles dans nos villes, nos campagnes, croient que leurs enfants connaîtront le même sort ou un moins bon que le leur. La 3^{ème} République avait réussi à créer par l'école la République de tous les possibles. **Le progrès doit redevenir une idée française, une conviction ancrée dans ce pays.** Le culte du diplôme et de la réussite scolaire, si spécifique à la France et actuellement facteur d'exclusion, pourrait ainsi être utilisé pour bousculer les blocages et les préjugés de notre société.

Chers collègues,

Avec cette PPL, la représentation nationale peut se donner les moyens d'apporter un message d'espoir.

Nous pouvons faire le choix de la justice et de l'efficacité dès maintenant et mettre en pièce l'un des éléments les plus forts de l'approfondissement de la fracture sociale. Oui, il existe une impression majoritaire : la réussite, l'excellence ne sont pas accessibles à chacun. Il s'agit bien d'une discrimination indirecte et occulte au quotidien. Des faits concernant la naissance, l'adresse, l'apparence physique sonnent comme des condamnations. Parce que l'on n'est pas né au bon endroit, dans la bonne famille, on ne pourrait pas réussir.

Face aux évènements, rien ne serait pire que de faire le choix de l'immobilisme, du recyclage d'idées anciennes et que nous savons inefficaces.

Il ne s'agit pas de tomber dans les errements d'un égalitarisme déconnecté du réel, inefficace mais bien de renouer avec l'essence de l'égalité : chacun doit avoir sa chance.

Justice pour les territoires, justice pour les lycées, récompense d'efforts trop souvent ignorés et trop peu valorisés : cette loi peut doper la République à un moment où la crise sociale menace son essence même.

Alors ensemble, faisons le pari de l'action.

Bilan du débat par le rapporteur

Chers Collègues,

Monsieur le Ministre,

Je suis attristé que les explications données dans mon rapport oral n'aient pas été entendues par les députés de la majorité.

Il est étonnant que la généralisation d'un dispositif qui marche, qui est efficace, qui est juste puisse susciter tant de craintes et d'objections.

En vous écoutant, les souvenirs d'un mois de mai reviennent à ma mémoire. Je me souviens d'un mois de mai. Je me souviens d'un esprit de mai. Je me souviens que l'on annonçait que l'efficacité, la réussite des expérimentations allaient inspirer l'action du gouvernement.

Le quinquennat du renouveau annoncé est bien loin. L'inutilité, l'immobilisme ont embrassé le destin d'une majorité qui ne comprend pas le peuple français, qui ne voit pas la réalité de la société française, qui se nourrit de fantasmes et de rêves incertains.

Cette PPL socialiste connaîtra, j'en suis persuadé le destin de nombre des précédentes. Elle viendra hanter le débat public comme il en a été

de la double peine, comme il en est aujourd'hui encore du droit de vote des étrangers et du service civil obligatoire.

Les socialistes seront au rendez-vous de ce débat et continuerons de proposer des solutions fortes pour sortir le pays de la crise dans laquelle il s'est engouffré.